

Tout ce que votre voiture sait de vous !



Une étude indépendante de la FIA Région 1, relayée en France par l'Automobile Club Association montre à quel point les données peuvent être collectées et transmises dans les nouveaux véhicules. L'étude menée sur deux véhicules connectés a démontré qu'en plus des données sur le profil du conducteur, d'autres données sont également transmises directement au constructeur, telles que la localisation du véhicule, la durée du trajet ou des informations personnelles.

Les résultats montrent que les véhicules peuvent en dire long sur les conducteurs, bien plus que ce que les consommateurs s'imaginent. Actuellement, seuls les constructeurs automobiles ont accès à ces données.

Données collectées	Véhicule à carburant classique	Véhicule électrique
Profil du conducteur	• Durée d'utilisation des différents modes de conduite • Blocage de la ceinture dû à un freinage brusque • Nombre de trajets effectués et nombre de kilomètres parcourus	• Mode de conduite • Comment et où le véhicule a été chargé • Lieux des bornes de recharge récentes
Localisation du véhicule	• Dernière destination indiquée dans le GPS	• 10 dernières places de parking • Lieu où le conducteur a changé de moyen de transport (train/bus)
Informations de maintenance	• Régime moteur maximal • Kilométrage du véhicule • Etat des feux du véhicule	• Qualité de la charge de la batterie • Kilométrage du véhicule • Usage des câbles de recharge
Coordonnées	• Informations personnelles synchronisées depuis le téléphone portable	

L'ACA, en lien avec la FIA Région 1, demande que les constructeurs automobiles publient une liste détaillant toutes les données des véhicules qui sont collectées, traitées, stockées et transmises à l'extérieur, pour chaque modèle.

Cette liste doit être consultable facilement et compréhensible pour les consommateurs. Les constructeurs doivent s'engager à être à la pointe concernant la sécurité des données.

Les automobilistes doivent avoir la possibilité de désactiver la collecte et la transmission des données qui ne sont pas absolument nécessaires au fonctionnement du véhicule en toute sécurité.

Enfin, les constructeurs ne devraient pas avoir le monopole du système. Les consommateurs payent pour le matériel qui rend la connectivité possible et méritent de pouvoir accéder librement à une variété de services fournis par une variété de prestataires de services. C'est grâce à un marché ouvert et équitable que les consommateurs pourront bénéficier des prix les plus bas et des produits les plus innovants.

Alors que les véhicules connectés tendent à se normaliser, il est temps de donner la priorité à la protection des données et de s'assurer qu'un marché secondaire véritablement ouvert et équitable soit mis en place.

Les automobilistes ne sont pas suffisamment informés sur les données qui sont collectées et comment elles sont utilisées. L'émergence des véhicules connectés nécessite une mise à jour du cadre en vigueur pour l'accès aux informations sur la réparation et la maintenance. Les consommateurs doivent pouvoir choisir entre plusieurs fournisseurs d'accès certifiés, qui auront accès aux données de leur véhicule.